

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 NOVEMBRE 2023

**03- Objet : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) –
MODIFICATION DES DELEGUES POUR LES COMMUNES DE CALIGNAC, LAVARDAC,
MONTESQUIEU, SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC ET LE SAUMONT**

N° Ordre : DE-097-2023

Rapporteur : Le Président de séance

Nomenclature : 5.3.4. Désignation de représentants -autres

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Andiran, après convocation régulière du Président du 09 novembre 2023, et sous la présidence de Monsieur Francis MALISANI, 1^{er} Vice-Président.

Membres présents (39 du point 01 à 04 puis 40 du point 05 à 22) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : M. Michel DAUNES

Bruch : -

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : -

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET et MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Frédéric SANCHEZ et Nicolas LACOMBE (arrivé à partir du point 05)

Pompiery : M. Jean-Pierre SUAREZ

Pouézas : M. Joël CHRETIEN, suppléant

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : -

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : Mme Michèle AUTIPOUT

AR Prefecture

047-200068948-20231115-DE_097_2023-DE
Reçu le 21/11/2023

Membres absents ayant donné procuration (7) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES

Bruch : M. Alain LORENZELLI à M. Pascal BOUTAN

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIÉ

Mézin : Mme Dominique BOTTÉON à M. Jacques ETCHEVERRIA et M. Jacques LAMBERT à M. Pascal LEGENDRE

Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Francis MALISANI

Membre absent excusé (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC, suppléé par M. Joël CHRETIEN

Membres absents non excusés (05 du point 01 à 04 puis 04 du point 05 à 22) :

Mézin : M. Jean-Michel MANABÉRA

Nérac : Mmes Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY et Mélanie SERRES-SOLANO et Nicolas LACOMBE (jusqu'au point 04)

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 46

Absents : 14

- Dont « pour » : 46

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 7

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération DE-002-2020 du conseil communautaire du 22 janvier 2020 portant création de la CLECT,

Vu la délibération DE-118-2020 du conseil communautaire du 9 septembre 2020 actant la liste des membres de la CLECT,

Vu la délibération DE-149-2020 du 18 novembre 2020 modifiant la liste pour les communes de Saint Pé Saint Simon et de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-088-2021 du 10 novembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-106-2021 du 15 décembre 2021, modifiant la désignation pour la commune de Sos,

Vu la délibération DE-075-2022 du 29 juin 2022, modifiant la désignation pour la commune de Réaup-Lisse,

Vu la délibération DE-122-2022 du 16 novembre 2022, modifiant la désignation pour la commune de Lasserre,

M. le Président rappelle au conseil communautaire qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a été créée par délibération du 22 janvier 2020 entre la communauté de communes et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges. Chaque commune est représentée.

Considérant le courrier de la Préfecture, reçu le 04 avril 2023, acceptant la démission de Robert Linossier de son poste de Maire de Sainte-Maure-de-Peyriac.

Considérant les résultats des élections municipales partielles sur Sainte-Maure-de-Peyriac, à la suite desquelles Thierry Planté a été élu Maire le 23 juin 2023.

Considérant la délibération 2023-35 du 20 octobre 2023 transmise par la mairie de Sainte-Maure-de-Peyriac concernant la désignation du délégué titulaire au sein de la CLECT, à savoir M. Thierry Planté (M. Patrice Jacquin restant suppléant).

Considérant le décès d'Alban Cassagnabère, Maire de Calignac, survenu le 21 juillet 2023.

Considérant les résultats des élections municipales partielles du 15 octobre 2023 sur Calignac, à la suite desquelles Stéphanie David a été élue Maire le 20 octobre 2023 ;

Considérant la délibération 2023/042 du 20 octobre 2023 transmise par la mairie de Calignac concernant la désignation des délégués au sein de la CLECT, à savoir M. Patrice Lacor, délégué titulaire, et Hélène Marion, déléguée suppléante.

Considérant le courriel reçu de la mairie de Le Saumont le 12 octobre 2023, informant de la démission de Gilles Romet, élu municipal, et désigné membre titulaire au sein de la CLECT.

Considérant la délibération 21-2023 du 18 septembre 2023 transmise par la mairie de Le Saumont concernant la désignation des délégués au sein de la CLECT, à savoir M. Jean-Louis Lalaude en qualité de titulaire et M. Olivier Campan en qualité de suppléant.

Considérant l'information reçue de la mairie de Montesquieu le 25 septembre 2023, relative à la démission de Patrick Ferri, élu municipal, et désigné membre titulaire au sein de la CLECT.

Considérant la délibération 2023-31 du 02 octobre 2023 transmise par la mairie de Montesquieu concernant la désignation d'un délégué titulaire au sein de la CLECT, à savoir Marie-Line Gonella (M. Jean-Michel Dulong restant délégué suppléant).

Considérant le courriel reçu de la mairie de Lavardac le 18 octobre 2023, informant de la démission de Pierre Mader, élu municipal, et désigné membre titulaire au sein de la CLECT.

Considérant la délibération DEL-41-2023 du 19 octobre 2023 transmise par la mairie de Lavardac concernant la désignation des délégués au sein de la CLECT, à savoir M. Ludovic Biasotto en qualité de titulaire et M. Gilles Fouyssac en qualité de suppléant.

Il convient donc de mettre à jour la liste des membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **De prendre en compte** les modifications détaillées ci-dessus et de valider la liste des membres de la CLECT comme suit :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANT
	NOM-PRENOM	NOM-PRENOM
ANDIRAN	GUETTE Sandra	LABARTHE Lionel
BARBASTE	DAUNES Michel	TONIN Valérie
BRUCH	ROSSI Mireille	CARPINELLA Lionel
BUZET	MOLINIE Jean-Louis	SANCHEZ Pascal
CALIGNAC	LACOR Patrice	MARION Hélène
ESPIENS	LARROCHE Serge	GRISO Liliane
FEUGAROLLES	GARRABOS Jean-François	DUBOURDIEU Gilles
FIEUX	AREVALILLO Joel	CERVERA Brigitte
FRANCESSAS	LABORDE Paulette	PERIER Claudette

AR Prefecture

047-200068948-20231115-DE_097_2023-DE
Reçu le 21/11/2023

FRECHOU (LE)	REAU Pierre	FUHREL Isabelle
LAMONTJOIE	CHARRIER Baptiste	KRUGER Christian
LANNES	TEULERE William	CAPOT-BEN-SOUSSAN Audrey
LASSERRE	PERES Serge	HANROT Dominique
LAVARDAC	BIASOTTO Ludovic	FOUYSSAC Gilles
MEZIN	CHAPOLARD Jacques	COMINOTTI José
MONCAUT	MALISANI Francis	LAMOUREUX Olivier
MONCRABEAU	CHOISNEL Nicolas	DELFOUR Denis
MONTAGNAC S/ A.	TOLO Jean-Louis	LABARDANT Jean
MONTESQUIEU	GONELLA Marie-Line	DULONG Jean-Michel
MONTGAILLARD	DE COLOMBEL Henri	CAILLAU Maryline
NERAC	LACOMBE Nicolas	SANCHEZ Frédéric
NOMDIEU (LE)	LUSSAGNET Jean-Pierre	ECHEVERRIA Valérie
POMPIEY	SUAREZ Jean-Pierre	JANCOVEK David
POUDENAS	CHRETIEN Joël	MIRABAUD Nicolas
RÉAUP-LISSE	BARRAULT Kévin	EGLOFF Serge
STE MAURE DE PEYRIAC	PLANTÉ Thierry	JACQUIN Patrice
SAINT PÉ SAINT SIMON	SABATHIER Michel	WILLEMSEN Eveline
SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE	BELLO Alain	AIRODO Daniel
SAUMONT (LE)	LALAUDE Jean-Louis	CAMPAN Olivier
SOS	STALTER Claudette	DAUBA Valérie
THOUARS-SUR-GARONNE	VICINI Jean-Pierre	BESSIERES Christophe
VIANNE	MERCADIE Sylvie	BENLLOCH Laurence
XAINTRAILLES	AIROLA Pascal	MOUCHET Jérôme

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 21 NOV. 2023